

Service instructeur

Service du Développement Economique

N° CP-2015-4-2-4

Service consulté

**ASSOCIATION ALSACE QUALITE
SOUTIEN 2015**

Résumé : Dans le cadre du soutien départemental à l'économie alsacienne, il est proposé d'allouer une subvention de fonctionnement de 4 000 € à l'Association ALSACE QUALITE au titre de 2015.

ALSACE QUALITE œuvre au développement des démarches qualité dans les secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire alsaciens.

Son activité traditionnelle s'articule autour de 3 axes :

- la mise en place des démarches qualité, de la sécurité des aliments, de la traçabilité, de l'environnement dans les filières et entreprises agricoles et alimentaires,
- la mise en place de cahiers des charges, de la certification de produits et des protections européennes,
- la valorisation des produits d'Alsace sous signe de qualité et d'origine.

L'association ALSACE QUALITE a été créée en 1991, à l'initiative de la Chambre d'Agriculture du Bas-Rhin. Elle regroupe des représentants de la production agricole, de la transformation, de la distribution, de la restauration et des consommateurs. Cette association est présidée par Monsieur Jean-François VIERLING.

ALSACE QUALITE œuvre au développement des démarches qualité dans les secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire alsaciens. Son action est reconnue aussi bien en Alsace qu'au niveau national.

Son activité traditionnelle s'articule autour de 3 axes :

- la mise en place des démarches qualité, de la sécurité des aliments, de la traçabilité, de l'environnement dans les filières et entreprises agricoles et alimentaires,
- la mise en place de cahiers des charges, de la certification de produits et des protections européennes,
- la valorisation des produits d'Alsace sous signe de qualité et d'origine.

Par ailleurs, au niveau régional, d'autres dossiers importants augmentent son activité :

- participation au Comité Stratégique de Filière Régionale pour les Industries Alimentaires,
- participation au Comité Régional pour l'Alimentation (CRALIM),
- participation au projet de développement régional d'économie circulaire porté par l'ADEME.

Ce sont maintenant plus de 147 entreprises qui sont accompagnées tout au long de l'année représentant 50 % des entreprises agroalimentaires de la Région. L'ambition d'ALSACE QUALITE est d'œuvrer à l'extension de ce réseau, dans le respect des valeurs qu'elle véhicule et qui participent au développement du tissu économique de l'Alsace.

Pour 2015, ALSACE QUALITE sollicite une aide départementale de 8 000 €. Le budget prévisionnel se présente comme suit :

Dépenses

Achats et services externes :	282 700,00 €
Impôts et taxes :	2 100,00 €
Frais de personnel :	294 650,00 €
Amortissement :	6 000,00 €
TOTAL :	585 450,00 €

Recettes

Cotisations et prestations :	312 650,00 €
Chambres d'Agriculture Région Alsace :	40 000,00 €
Ministère de l'Agriculture (DRAAF) :	2 000,00 €
Conseil Régional Alsace (démarche qualité+promotion) :	174 000,00 €
Département 67 :	28 800,00 €
Département 68 :	8 000,00 €
ADEME :	20 000,00 €
TOTAL :	585 450,00 €

Le Département soutient ALSACE QUALITE depuis l'année 2002 (subvention en moyenne de 15 000 € par an). En 2010 et 2011, compte tenu des contraintes budgétaires, le soutien départemental a été diminué et fixé à 10 000 € par an. Pour 2012, 2013 et 2014, des participations départementales de 8 000 € par an ont été accordées.

Pour 2015, compte tenu de la situation financière particulièrement contrainte, les crédits votés lors du Budget Primitif 2015 le 19 février dernier et inscrits en faveur d'ALSACE QUALITE s'élèvent à 4 000 €, soit une diminution de 4 000 € par rapport à l'année 2014.

En conclusion, je vous propose :

- d'allouer une subvention de fonctionnement de 4 000 € à ALSACE QUALITE au titre de 2015,
- de prélever les crédits correspondants sur le Programme F724, chapitre 65, fonction 90, nature 6574 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Straumann', with a horizontal line underneath it.

Eric STRAUMANN